

L'écho des Léodégariens

Édition 2023-2024

Bulletin n°23



Sommaire 2023

EDITION N° 23

Page 1	Le mot du Maire
Page 2	Le budget 2023
Page 3	Les investissements 2023
Page 4	Les projets 2024
Page 5	Finalisation de l'adressage
Page 6	Nouveautés en déchetterie
Page 7	Déchets alimentaires
Page 8	Travaux de voirie et escalier
Page 9	Le SIVOM
Pages 10 et 11	Inaugurations
Pages 12 et 13	Cérémonie des vœux 2023
Pages 14 à 21	Octobre rose
Pages 22 à 30	Amicale des donneurs de Sang
Page 31	Les Festif's
Page 32	La Tendresse
Page 33	Le repas des aînés
Pages 34 et 35	La vie de notre école
Pages 36 à 38	La Farandole
Page 39	Association du RPI
Page 40	Vouzance et Loire
Page 41	Les Nouveaux habitants
Page 42	Le concours des potagers
Page 43	Les Maisons fleuries
Page 44	Baptême républicain et mariage
Page 45	Terrain de tennis et montgolfière
Page 46	D'un siècle à l'autre 1923
Page 47	D'un siècle à l'autre 2023
Page 48	Les décisions en 1923
Page 49	Référents ERRE
Page 50	Application INTRAMUROS
Pages 51 à 53	Infos diverses et pratiques

La commission du bulletin

Le conseil municipal
Avec la participation de Nelly

Reprographie : Centre-COM de Paray-le-Monial
Directeur de publication : Michel RAJAUD
Rédacteurs : La commission bulletin
Crédits photos : Marielle ARNOUX et diverses

Chères Léodégariennes, chers Léodégariens,

2023 a été une année riche en évènements pour notre petite commune : tout d'abord, début mai, avec **l'inauguration simultanée** de la place de la salle polyvalente et de la salle polyvalente elle-même, s'en est suivi le 22 Octobre **la marche octobre rose** avec les communes voisines de Le Pin, Saint-Didier-en-Donjon et les associations locales (des articles relatifs à ces évènements sont en pages intérieures).

Comme annoncé dans le précédent bulletin, cette année, nous avons réalisé les deux tranches de **travaux de voirie** prévues, soit : la route des Siacrots presque en totalité, ainsi que le chemin d'il y en a, et une partie du chemin de l'étang des Tournus, pour un coup total de 105 000 € TTC. Nous avons obtenu une subvention de 30 % du montant HT de la part du Conseil Départemental. Vous comprendrez bien qu'avec de telles sommes dépensées, nous devons plus que jamais être très prudents sur les projets.

Dans l'édition 2022, je vous avais parlé du **lotissement des Loyons**. Après avoir reçu les premiers devis pour l'élaboration du permis d'aménager et les différentes viabilisations, nous allons en 2024 poursuivre ce projet, nous ne savons pas encore de quelle manière.

En effet, au niveau intercommunal, la Communauté de Communes s'est lancée dans la réalisation d'un PLUI (**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**) qui se traduirait par la diminution de moitié des zones constructibles jusqu'à 2030, pour arriver à « 0 artificialisation nette » (ZAN) en 2050. Autant vous dire que les élus sont très pessimistes sur le devenir de leurs communes et leur éventuelle évolution.

Merci à Aurélie et Virginie qui gèrent la cantine avec sérieux tout au long de l'année scolaire.

Merci également à Nelly et Jean-Yves, qui chacun dans leurs fonctions font avancer notre commune en relation avec les élus.

Enfin, **merci à Sandrine, Isabelle et tout le Conseil Municipal** qui tout au long de l'année s'investissent pour faire progresser notre village.

Je n'oublierai pas non plus « **les travailleurs de l'ombre** » comme je les appelle, qui tout au long de l'année viennent nous donner la main pour une chose ou une autre, économiquement, cela est très avantageux pour notre budget.

Vous êtes tous invités à la cérémonie des vœux qui aura lieu

le vendredi 12 Janvier à 19h00

à la Salle Marcel CONToux

Comme le veut la tradition, je viens vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne et très heureuse année 2024 !

Le Budget 2023

Recettes de fonctionnement

Excédent antérieur:	54 695,91 €
Produits des service du domaine: (Repas cantines, vente d'électricité)	11 550,00€
Impôts et taxes: (Taxe foncière Non Bati et Bati)	107 834,00€
Dotations, subventions, participations: (Dotation de fonctionnement, subventions départementales, compensations).	49 927,00€
Revenus des immeubles:	13 000,00€
Atténuation de charges:	4 000,00€
Produits financiers :	1,00€
Produits spécifiques :	20,00€
Opérations d'ordre :	100,00€

Total recettes de fonctionnement: **241 127,91 €**

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général : (Entretien, eau, électricité, combustibles, carburants, fournitures, assurances, poste et téléphone, achat repas cantine)	75 316,27€
Charges de personnel :	91 150,00€
Atténuations de produits :	50,00€
Charges de gestion courante :	30 805,00€
Charges financières :	1 200,00€
Charges exceptionnelles :	200,00€
Dotations aux amortissements :	100,00€
Virt section d'investissement:	42 306,64€

Total dépenses de fonctionnement: **241 127,91€**

Dépenses d'investissement

Déficit d'investissement N-1 :	0€
Voirie 2022/2023 :	107 875,74€
Divers investissements 2022 :	4 709,24€
Divers investissements 2023 :	17 993,91€
Rembst capital dette :	23 500,00€
Opérations d'ordre :	100,00€

Total dépenses d'investissement : **154 178,89 €**

Recettes d'investissement

Excédent de fonctionnement :	27 359,61€
Excédent d'investissement :	5 816,93€
Rénovation salle polyvalente:	9 674,49€
Voirie 2022/2023 :	21 621,22€
Divers investissements 2022 :	5 000,00€
Divers investissements 2023 :	5 500,00€
Emprunt à réaliser:	30 000,00€
Dépôt et cautionnement :	500,00€
FCTVA :	6 400,00€
Virement de section de fonct. :	42 306,64€

Total recettes d'investissement : **154 178,89 €**



Hormis la voirie et l'escalier (détaillés un peu plus loin dans ce bulletin), il n'y a pas eu de très grosses dépenses d'investissement cette année.

Principalement de l'entretien, avec notamment la réfection du couloir et de la pièce du dernier étage du logement de l'école : C'est **M. ACHAINTE Mickael** de Chenay le Chatel qui a fait les travaux de peinture pour **1 550,00 € HT** soit **1 860,00 € TTC**. Le changement de la fenêtre de cette pièce a été effectué par l'entreprise **BONNEFOY Bertrand** de Chassenard pour **386,00 € HT** soit **407,23 TTC**.

Suite au changement des horaires de l'éclairage public, nous avons équipé la **Mairie** et la **Salle Marcel CONTOUX** de détecteurs de présence de façon à avoir de la lumière lors des locations ou des réunions diverses en mairie. L'entreprise **Di-Elec** de Chassenard a exécuté ces travaux pour **610,97 € HT** soit **733,16 € TTC**.

En prévision de la réfection de la voirie, il était important de refaire deux aqueducs situés à **Thélière** et aux **Siacrots**. **M. Joël VERNIAUD** de Moneta y sur Loire a fait ces travaux pour **2 603,60 € HT** soit **3 124,32 € TTC**.



L'entreprise **Centre Com** de Paray le Monial nous a fabriqué la belle plaque « **Salle Marcel CONTOUX** », créée et imaginée par Mlle André DA ROCHA, pour **238 € HT** soit **285,60 € TTC**.

L'entreprise **GTR** de Saligny sur Roudon nous a fourni la plaque « **Place des Bruyères** » pour **239,00 € HT** soit **286,80 € TTC**.

Tous ces travaux, hormis la voirie, ont été subventionnés par le conseil départemental de l'allier au titre de la subvention « Solidarité Départementale » à hauteur de **50 %**.



Comme chaque fin d'année, nous nous penchons sur les investissements à prévoir pour le budget de l'année suivante.

Le choix a été porté sur un nombre d'investissements très modéré en 2024, afin d'alléger notre budget. Les projets porteront uniquement sur les investissements éligibles à la subvention «Solidarité Départementale» et au fond de Concours de la Communauté de Communes.

Ecole:

Un investissement assez important est à prévoir en 2024. En effet, le TBI (Tableau Blanc Interactif) donne des signes de fatigue (l'écran est de moins en moins visible et les couleurs s'estompent). Il faut dire qu'il date de 2010, année où nous avons été précurseurs en matière d'école numérique rurale. Cette année là, nous avons répondu positivement à une proposition de l'Etat qui subventionnait à hauteur de 80 % les écoles désireuses de s'équiper. Virginie, notre professeur des écoles, a accepté ce challenge dans l'intérêt des élèves et nous avons mis en place un partenariat entre les trois communes du RPI. La technologie a beaucoup évolué en quelques années, et à l'heure actuelle, il n'y a plus besoin de vidéoprojecteur, un simple écran est suffisant.

Le photocopieur de l'école est également à remplacer. Il date de 2015, et notre prestataire en charge de la maintenance de l'appareil, n'est plus en capacité d'assurer le suivi des pièces détachées en cas de besoin. Une étude est en cours pour s'orienter éventuellement sur un achat ou bien une location de matériel.

Services techniques :

Il est nécessaire de prévoir l'achat d'un souffleur thermique, et le remplacement des pneus avant du tracteur.

Cimetière :

Pour continuer le travail de suivi des tombes en état d'abandon, plusieurs emplacements seront nettoyés (exhumation des corps et évacuation des monuments) par la société DESMARS. Cela permettra de libérer de nouvelles places disponibles à la vente.

Nous allons acheter également des plaques pour le jardin du souvenir. Les familles pourront, si elles le souhaitent, apposer le nom du défunt sur une stèle. Celles-ci seront toutes aux mêmes dimensions et coloris.

Il est envisagé de réaliser une clôture en panneaux grillagés entre le terrain communal et la propriété de M. FRONTIERE Mickael. Cette clôture sera installée sur la limite séparative, et sera à la charge pour moitié des deux parties.

Place des Bruyères et City-stade :

Un devis a été demandé pour le remplacement des bordures en bois qui ont très mal vieilli sur la place de la salle polyvalente.

Un autre devis a été demandé pour la mise en place d'arbres à proximité du city-stade. Ces arbres nous seront remboursés par le Département.

Finalisation de l'adressage



Un dossier se termine, c'est celui concernant le nouvel adressage.

Les plaques de rues ont été mises en place par Jean-Yves, notre employé communal, avec en parallèle l'enlèvement des anciens panneaux de lieudits, suite à une décision prise en Conseil Municipal.



S'en est suivie la distribution des numéros de maisons les samedis **28 Octobre** et **4 Novembre 2023** de **9h à 12h** en salle de réunion de la Mairie.

La fréquentation a été très satisfaisante, il reste quelques retardataires qui peuvent venir les retirer aux heures d'ouvertures de la Mairie.





SICTOM
SUD-ALLIER

LES NOUVEAUTÉS EN DÉCHETTERIES

Actus

BADGE OBLIGATOIRE



A partir du 2 janvier 2024, il sera obligatoire d'avoir son badge pour accéder aux 15 déchetteries du SICTOM.

Vous pouvez effectuer votre demande via notre site Internet : www.sictomsudallier.fr puis « les déchetteries » et « badge déchetterie ».

Le badge est ensuite adressé par courrier dans un délai d'un mois environ.



Votre badge vous donne accès à l'ensemble des déchetteries du SICTOM Sud-Allier. Nous ne délivrons gratuitement qu'un badge par foyer.

En cas de perte, vous pouvez demander la réédition d'un badge, par courrier accompagné d'un chèque de 10€ à l'ordre du Centre des Finances Publiques.



Si vous souhaitez percer votre badge pour l'accrocher à un porte-clé, veillez à ne pas perforer la puce... votre badge serait alors inutilisable.

24 PASSAGES ANNUELS



Depuis 2023, l'accès en déchetterie est limité à **24 passages par an**. Pour rappel, chaque foyer se rend en moyenne 6 fois/an en déchetterie.

Une dérogation peut être établie, sur demande auprès du SICTOM, pour tenir compte des cas particuliers de certains usagers non professionnels.



Pour économiser des trajets et gagner du temps, pensez à organiser vos déchets chez vous en les séparant par catégories. En cas de doute sur la destination de certains produits, le gardien de déchetterie est à disposition pour vous orienter.

DÉCHARGEMENT



Si vous avez des objets encombrants et/ou lourds à déposer en déchetterie, vous les avez certainement chargés avec de l'aide... Merci de prévoir également de l'aide pour les décharger à la déchetterie !

La mission première des gardiens de déchetterie est d'orienter les usagers vers les bennes appropriées. Ils n'ont pas pour fonction de décharger les véhicules mais peuvent occasionnellement apporter leur aide.

NOUVELLES FILIÈRES



De nouvelles filières arrivent dans vos déchetteries à partir de novembre 2023.

Jeux et jouets : les jouets, jeux de plein air et jeux de société seront désormais triés. Les jouets présentant des piles ou composants électroniques seront néanmoins toujours collectés avec les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Articles de bricolage et de jardin : le matériel de bricolage, dont l'outillage à main et les produits et matériels destinés à l'aménagement du jardin seront aussi triés à part. A l'instar des jouets, les appareils contenant des composants électroniques seront triés avec les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Articles de sport et de loisirs : ces derniers feront aussi l'objet d'un tri à part. Il peut s'agir de trottinettes, cycles, ballons, casques, skis, tables de ping-pong, planches de surf...

Jusqu'à présent la plupart de ces objets étaient destinés aux encombrants. Ils ne faisaient l'objet d'aucune valorisation, étant enfouis. Ces nouvelles filières permettront de maximiser la part recyclée de ces déchets. Pour vos objets réemployables, pensez à leur donner une seconde vie.



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr
04.70.45.51.67



Panneau
Pocket



SICTOM
SUD-ALLIER

JE TRIE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Prêts
pour le
01/01/2024

La loi AGEC, qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2024, rend obligatoire le "tri à la source" des déchets alimentaires, c'est-à-dire leur tri pour éviter qu'ils ne finissent dans la poubelle d'ordures ménagères.

Un tiers de nos poubelles est en effet encore composé de ces déchets composés en majorité d'eau : il s'agit de les trier afin d'éviter leur incinération, permettre leur valorisation organique et leur retour à la terre -agricole ou de jardin.

QUELS DÉCHETS ?

Sont concernés, les restes de repas, épluchures, fruits et légumes abimés, féculents, viandes et poissons, coquilles d'oeufs, marc, filtres à café...

Il s'agit donc, aujourd'hui, de sortir ces déchets alimentaires restants de la poubelle d'ordures ménagères pour les valoriser.

QUELLES SOLUTIONS ?

Contrairement à ce qu'on peut parfois lire dans la presse, le compostage chez soi n'est pas la seule solution pour trier à la source nos déchets alimentaires.

Le SICTOM Sud-Allier propose 3 solutions sur son territoire :

Distribution de kits compostage gratuits pour trier directement chez soi les déchets alimentaires et de jardin. Après la distribution de 9000 kits en 2023, une



nouvelle campagne de distribution sera lancée en 2024 : réservation des créneaux directement sur notre site Internet courant 2024.

Création de sites de compostage partagé dans les hameaux, lotissements, en pieds d'immeubles... Nous vous accompagnons dans le déploiement de ces sites ainsi que pour la formation de référents de sites.

Implantation de bornes d'apport volontaire dans certains centres-villes - AU COURS DE L'ANNEE 2024 : il s'agit d'apporter ses biodéchets jusqu'à une borne dédiée. Le fonctionnement est le même que pour les colonnes à verre : les biodéchets apportés jusqu'à cette borne sont ensuite collectés par camion et envoyés vers un site de traitement.

Vous n'êtes pas venu retirer votre kit compostage gratuit en 2023 ?

Vous pourrez vous inscrire en ligne dès l'ouverture de la prochaine campagne : www.sictomsudallier.fr

Suivez notre page Facebook pour connaître les prochains créneaux !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



Panneau
Pocket



Travaux de voirie

En 2023, la commune a exécuté deux tranches simultanées de voiries. En effet, l'année dernière nous avons reporté la première tranche du programme **2022/2023**.

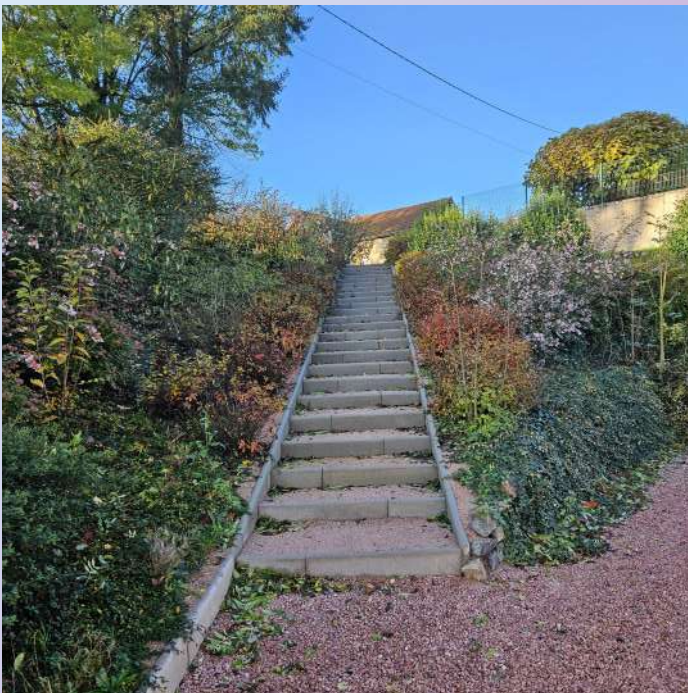
Nous avons réalisé des travaux sur la route qui part du carrefour de la **Croix des Tournus** jusqu'à un peu avant le **Pont des Lions**, soit **1 925 m** pour un coût total de: **48 957,50 € HT**.

- * Le chemin des **Siacrots** sur **155m** en enrobé pour **11 370,00 € HT**
- * Le chemin de **Thélière** sur **235 m** pour **4 604,50 € HT**
- * Le chemin **d'Il y en a** sur **620 m** pour **17136,50 € HT**
- * **120m** sur Le chemin de **l'Etang des Tournus** pour **4269,50 € HT**

Ce qui fait un total de **86 338,50 € HT** et **103 605,60 € TTC**. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise **ADN** de Toulon sur Allier.

Escalier

Nous avons également rénové l'escalier qui part de la salle **Marcel CONTOUX** en direction de l'école primaire. L'entreprise **GTP de Saint Léger sur Vouzance** s'est chargée de ces travaux pour **3 800,00 € HT** et **4 560,00 € TTC**.



Nous remercions les parents qui emmènent et récupèrent leurs enfants à l'école de bien stationner leur véhicule sur la Place des Bruyères (place de la salle polyvalente) au lieu de la rue de l'école !!

Cela permettra de laisser libre cette rue pour le stationnement et la circulation du bus scolaire et de renforcer la sécurité des enfants.



L'eau précieuse

A chaque fois que nous ouvrons le robinet, l'eau coule, elle est propre et nous trouvons cela normal. Pourtant beaucoup de travail en amont pour que chacune et chacun puisse avoir le luxe de disposer de cette précieuse eau.

Le **SIVOM**, dont nous faisons partie, regroupe **35** communes et dépend de l'agence Loire Bretagne. La loi sur l'eau de **1964** a créé les agences qui sont des établissements publics assurant une mission d'intérêt général visant à gérer et préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.

a un prix

L'eau disponible doit être acheminée dans chaque foyer et ceci demande beaucoup d'énergie notamment en électricité pour alimenter les pompes, **300 000 €** en 2023 contre **82 500 €** en 2021.

Le syndicat a été impacté par une hausse de **140%** pour l'électricité et bien qu'éligible à l'amortisseur électricité, la prise en charge d'une partie de la hausse par l'Etat n'a pas été suffisante. Le prix de l'eau a donc évolué de **9%** pour atteindre **1,60€ par m3 HT** et restera à ce tarif en **2024**. Cependant, la facture ne comporte pas seulement le prix de l'eau mais aussi l'abonnement qui s'élève à **70,80€** sans oublier les taxes **0,15€ HT** redevance SMEA et **0,23€ HT** lutte pollution.

La lutte contre les fuites

Le SIVOM va mettre en place une sectorisation du réseau et investir **1 000 000€**, dont **50%** de subventions, afin d'installer un système de détection des fuites sur tout l'ensemble du territoire pour perdre le moins d'eau possible et intervenir le plus rapidement possible. Encore quelques kilomètres de tuyaux à changer ainsi que des compteurs qui vont évoluer et être relevés automatiquement 2 fois par an pour plus de précision et moindre conséquence en cas de fuite.

Pour infos

- * Le prix moyen de l'eau Loire Bretagne **2,49€ TTC**
- * Le prix moyen pour la France **2,19€ TTC**

Double Inauguration



Le samedi 3 juin 2023, Michel RAJAUD et son Conseil Municipal avaient convié Madame la Sous-Préfète, Monsieur Nicolas RAY, député, Madame Valérie LASSALLE, conseillère régionale, Madame Isabelle USSEL, conseillère départementale, Monsieur Roger LITAUDON, président de la Communauté de communes, les maires et représentants des communes voisines, la population ainsi que la famille de Marcel CONTOUX aux inaugurations de la place et de la salle polyvalente.

La cérémonie débuta par l'inauguration de la place, qui désormais s'appelle « Place des Bruyères », nom proposé par le Conseil Municipal Jeune en mémoire de l'ancien nom de la commune Saint-Léger- les-Bruyères jusqu'en 1899.

La plaque fut dévoilée au public par les membres du Conseil Municipal Jeune :



La cérémonie se poursuit devant la salle polyvalente où le Maire avait proposé à la famille, avec l'accord du Conseil Municipal, de baptiser la salle « Salle Marcel CONTOUX ».



La famille fut très touchée de cet hommage rendu à Marcel CONTOUX, Maire de la commune de 1989 à 2008.

Après les discours des personnalités, c'est son petit-fils William qui prit la parole pour rendre hommage à son grand-père et remercier au nom de la famille la municipalité de ce geste.

Double Inauguration



Fût venu le moment de couper le ruban et de découvrir la plaque commémorative dessinée par sa petite fille Andréa. Cette plaque est fixée sur le devant de la salle qui fût construite en 1991 pendant son mandat de maire.



Tout le monde se retrouva ensuite autour d'un généreux buffet offert par la municipalité. Ce fut une cérémonie remplie d'émotions et de souvenirs pour la famille de Marcel CONTOUX et pour toutes les personnes qui lui étaient chères.



Cérémonie des vœux



Le vendredi soir 6 janvier 2023, les élus renouent avec la tradition.

Toute l'équipe municipale a pris plaisir à recevoir à la salle polyvalente une soixantaine de léodégariennes et léodégariens pour la cérémonie des vœux, conviviale et amicale.

C'était une première pour Michel RAJAUD.



Nouveaux habitants et Maisons fleuries



Pour clôturer la cérémonie, Mr le Maire a salué et présenté à l'assemblée les nouveaux habitants de la commune.



Il a été procédé à la remise des prix des maisons fleuries par la commission « Potagers et Maisons fleuries », bouteille, composition florale et enveloppe leur ont été remis.





UNE VAGUE ROSE A SAINT LEGER

Cette seconde édition de la marche octobre rose « **nos communes seins'pliquent** », regroupant les communes de Saint-Léger-sur-Vouzance, Saint-Didier-en-Donjon et Le Pin, s'est déroulée le dimanche 22 octobre 2023 à Saint-Léger.

Nous sommes fiers d'avoir regroupé plus de **90** bénévoles, **67** sponsors et **514** coureurs, marcheurs de tous âges pour la bonne cause.

Cette année ce sont nos **4** associations qui ont conjointement organisé cette marche avec les **3** communes : **Le Club La Tendresse, l'Amicale des Donneurs de sang, les Festifs et l'association Cynégétique.**

Nous avons eu **9** mois pour préparer cette seconde édition. Cela nous a permis de toucher plus de sponsors. Sans eux, il aurait été très difficile d'avancer sereinement dans cette organisation. Nous avons aussi eu le temps de réfléchir à qui reverser les bénéfices car nous voulions trouver une association locale, qui agirait sur notre territoire.

Notre choix s'est porté sur l'espace d'accompagnement thérapeutique « **ACCANTHE** », situé dans le centre hospitalier de **Moulins**. Ce service gratuit accompagne les patients atteints de cancer, de l'annonce du diagnostic à l'arrêt du traitement, par des soins et de l'écoute. Ce service ne fonctionne que par des dons. Leur principale source de financement étant "**La bourbonnaise pour elles**", qui a lieu habituellement le dimanche de la fête des mères (exception faite cette année). N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements pour vous ou votre entourage.

Accanthe
L'espace d'accompagnement thérapeutique
MOULINS

QUEL QUE SOIT LE LIEN DE VOTRE TRAITEMENT NOUS OFFRONS DES SOINS ET UNE ÉCOUTE AUX PERSONNES ATTEINTES D'UN CANCER DE L'ANNONCE DU DIAGNOSTIC À L'APRÈS TRAITEMENT.

CENTRE HOSPITALIER DE MOULINS-YZEURE
43 Cours de Berry
Pavillon Charbonnasse
(sur-de-Chaussée)

www.accompagnement-cancer-moulins.info • T. 07 89 91 68 27

<p>Massages bien-être Pour se détendre et lâcher prise. 25 ou 40 min RDV : Mme Bigot 06 21 53 06 15</p> <p>Atelier diététique théorique à pratiquer. Apprendre par une diétète diétète nutritionnelle, discussions à thème & ateliers culinaires, pour se libérer des idées reçues, faire le point avec son alimentation, échanger et se rigoler ensemble. RDV : Mme Barber 06 83 73 07 43</p> <p>Soutien psychologique individuel ou en groupe, de janvier à juillet. Sous la responsabilité d'un(e) psychologue. Pour le patient et pour les familles. RDV : Mme Recoules 06 87 81 89 96</p> <p>Réflexologie plantaire Pour vous détendre et pour améliorer le bon fonctionnement de vos organes. RDV : Mme Curtz 06 71 95 50 94</p>	<p>Groupe de convivialité Sans RDV autour d'un café ou d'un thé, atelier animé par les bénévoles formées à l'écoute.</p> <p>Sophrologie relaxation Pour reprendre confiance en soi et gérer ses émotions. RDV : Mme de Méaux 06 86 71 75 35 ou Mme Labet 06 30 20 61 66</p> <p>Soins esthétiques (individuels) Des conseils et des soins en onco-esthétique. RDV : Mme Chavanet 06 87 12 96 99</p> <p>Yoga du rire Pour lâcher prise. RDV : M. Grunzclager 07 89 91 68 27</p> <p>Yoga Pour votre corps, souffrir mental par la connaissance intime, profonde et progressive de votre Dos tout entier. RDV : Mme Goux 07 89 91 68 27</p>		
<p>Soins esthétiques 9h30-12h30</p> <p>Yoga 14h30-15h30</p> <p>Réflexologie plantaire Novairez Reubens</p>	<p>Atelier Do-it 11 et 12 novembre 14h30-16h</p> <p>Massages bien-être Sophras Reubens</p>	<p>Yoga du rire 14h30-15h30 2^e jeudi du mois</p> <p>Groupe de convivialité 15h-17h 1^{er} et 3^e jeudi du mois</p> <p>Atelier diététique 14h30-16h 2^e et 4^e vendredi du mois</p>	<p>Soutien psychologique sur RDV</p>

Partenaires : idra, C'écoul'com, aifs, LA LIQUE, Comité de l'abus de la ligne contre le cancer, 39 70 et 39 80 en 06 au vendredi de 10h à 17h30, Tout le monde s'entraîne à l'été.



UNE VAGUE ROSE A SAINT LEGER

Le **Comité de pilotage (Copil)** constitué, l'une des premières décisions a été le choix du parcours, qui devait ne pas dépasser 6 km et être carrossable pour pouvoir accueillir tous types de marcheurs valides ou à mobilité réduite ainsi que les poussettes, et enfin le choix du lieu du parking.

Ensuite, nous nous sommes attelés au choix des tee-shirts. Il a été décidé, comme l'année dernière, de les offrir à tous les bénévoles. Des sacs en tissu rose fuchsia ont été commandés pour les vendre le jour de la marche et en remettre aux partenaires. Certains sponsors ne pouvant participer financièrement nous ont offert des lots. Nous avons donc décidé d'organiser une tombola, chaque ticket pour la marche acheté offrant une participation à la tombola.

Il nous a aussi été proposé de faire des vitrines avec des tee-shirts et des sacs pour nous faire de la publicité.

Une de nos jeunes bénévoles nous a dessiné notre nouvelle affiche, bravo et merci à elle, quel talent !



La préparation des rubans



UNE VAGUE ROSE A SAINT LEGER

Pour notre communication, il a été décidé d'organiser des inscriptions à la marche et au repas et de proposer à la vente des tee-shirts.

Une journée dans la galerie marchande d'Intermarché Digoin et 2 matinées sur le marché de Le Donjon. Une page Facebook et une page Instagram « Octobre rose 2023 » ont été créées. Il a été décidé également la mise en place de bottes de foin enrubannées en rose au niveau de différents croisements, et des banderoles plastifiées datant de l'année dernière mais réactualisées.





UNE VAGUE ROSE A SAINT LEGER

A l'approche du **Jour J**, les différentes équipes se sont réunies dans des réunions spécifiques à leur propre organisation.



J-1 : les choses se précisent, les bénévoles vont et viennent tout au long de la journée, mise en place des tables dans la salle **Marcel CONTOUX** pour accueillir les inscriptions, la vente des tee-shirts et des sacs ainsi que la remise des rubans, et installation de la remorque où se déroulera l'échauffement zumba, les discours et le tirage de la tombola.

Gonflage et installation des ballons pour notre arche de départ, rubalise pour le placement des voitures dans le parking, sans oublier le traçage des rubans à la craie puis à la bombe où les marcheurs pourront se faire prendre en photo par groupe





UNE VAGUE ROSE A SAINT LEGER

JOUR J, c'est remontés à bloc que les bénévoles arrivent dès 6h15 pour finir certaines installations (sortir l'arche de ballons et l'installer au niveau du départ, gonfler l'arche d'arrivée) et, avant d'accueillir les participants, les bénévoles se sont réunis sur le traçage du ruban devant l'arche de départ pour former **ce ruban signe de l'union des 90 bénévoles de nos 3 communes** (certains bénévoles sont venus de communes limitrophes), le signe de cette force de 3 petites communes de travailler ensemble main dans la main.



Est venu le temps de l'attente... l'attente fût longue pour certains et courte pour d'autres, et tout à coup a déferlé des centaines de personnes venus pour la bonne cause.

Nul doute qu'il y a bien longtemps que Saint Léger sur Vouzance n'avait pas vu autant de monde réuni sur sa place, et bientôt dans ses rues sur ce joli parcours de **5.6 km**.



UNE VAGUE ROSE A SAINT LEGER

514

coureurs et marcheurs de tous âges, venus de notre département et du département voisin. Tous ont pu assister à un petit discours de différentes personnalités venues partager et soutenir cette marche **Octobre rose**, ainsi qu'une présentation de l'espace d'accompagnement thérapeutique où seront reversés les bénéfices de la marche.

S'en est suivi un échauffement zumba très dynamique, puis le rassemblement des coureurs et marcheurs sous l'arche de départ, précédé par les personnalités et les enfants des 3 communes venus couper le ruban donnant le top départ... La marche était lancée !!



UNE VAGUE ROSE A SAINT LEGER



A l'arrivée, comité d'accueil des bénévoles pour les coureurs et les marcheurs.



Un gobelet estampillé octobre rose est offert à chaque participants avec soit de l'eau soit du thé d'un de nos sponsors partenaires ainsi qu'une pâte de fruit. Le tirage de la tombola a eu lieu dès que les derniers marcheurs sont arrivés. Et il fût temps d'aller se restaurer pour ceux qui le désiraient.





UNE VAGUE ROSE A SAINT LEGER

Le VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 a eu lieu la soirée de remerciement des bénévoles et des sponsors avec pour les bénévoles la remise de la photo du ruban formé ensemble le jour de la marche, et pour les sponsors un sac en tissu «**nos communes seins'pliquent**» aux couleurs d'octobre rose. Ce fut aussi l'occasion de remettre le chèque à la dirigeante accompagnée de ses collègues, membres du bureau, bénévole et thérapeute du service d'accompagnement thérapeutique «**ACCANTHE**»

Avant la remise du "fameux" chèque, les membres du service d'accompagnement thérapeutique ont eu la surprise de recevoir un premier chèque remis par un des 2 bénévoles de l'échauffement zumba. A la suite de leur participation à notre marche, ils ont décidé de reverser aussi le bénéfice de leur zumba octobre rose à «**ACCANTHE**» et ce fût un joli chèque de

125 euros qui leur a été remis.



Et c'est avec une grande émotion que tous ensemble, copil, bénévoles, sponsors, nous avons remis un chèque de :

10 000 euros

aux membres de l'espace d'accompagnement thérapeutique « ACCANTHE ».

**Merci à vous, Merci à tous, du bénévole au sponsor, du coureur au marcheur,
Merci pour votre implication !!**

Nous comptons sur vous l'année prochaine à Saint-Didier-en-Donjon

Le dimanche 20 Octobre 2024

Une pensée pour les combattantes et les combattants de nos 3 communes ...



L'Amicale vous donne de ses nouvelles

L'assemblée générale de l'amicale a eu lieu le dimanche 18 décembre 2022.

Le bureau se compose ainsi :

Co-présidentes : Madame LIEUDENOT Huguette et Madame MAINAUD Nathalie

Vice-présidents : Monsieur SEMET Serge et Monsieur JACQUET Franck

Secrétaire : Madame GEVAUDAN Sandrine

Secrétaire adjointe : Madame JACQUES Nelly

Trésorière : Madame PELLETIER Dominique

Trésorière adjointe : Madame JACQUET Monique

Membres : Monsieur PELLETIER Jean Yves, Monsieur DUMONT Joel, Monsieur MARCAUD Gilles, Monsieur THERY Etienne, Monsieur GIRAUD André, Monsieur MAINAUD René, Monsieur THEVENOUX Alain, Monsieur LIEUDENOT Maurice et Mademoiselle LAFORET Camille.

Commissaires aux comptes : Madame MARCAUD Annick et Madame GIRAUD Gisèle.

Nos manifestations 2023 :

- Concours de belote le samedi 11 février 2023
- Concours de pétanque et jambon à la broche le samedi 8 juillet 2023
- Après midi enfants le samedi 10 juin 2023
- Marché artisanal le dimanche 11 juin 2023
- loto le dimanche 15 octobre 2023
- Participation à l'organisation de la marche "octobre rose" le dimanche 22 octobre 2023
- Choucroute le samedi 4 novembre 2023



Le Don du sang

Le mercredi 30 novembre 2022, **33** donneurs se sont présentés à la collecte de sang qui avait lieu de 16 h à 19 h à la salle Marcel CONTOUX de saint Léger sur Vouzance.

L'amicale des donneurs de sang remercie très chaleureusement ces donneurs pour leur déplacement et pour leur générosité afin d'aider les malades qui en ont besoin.





Le Concours de belote

38 doublettes se sont affrontées lors de cette soirée.

Les vainqueurs : Monsieur **LASSOT Christophe** de Saint Didier en Donjon et Monsieur **DUPERROUX Bruno** de Saint Léger sur Vouzance

2^{ème} : Monsieur et Madame **PRIEUR Robert et Angéle** de Chassenard

3^{ème} : Monsieur **MICHAUD David** de Chambilly et Monsieur **GALLAND Gérard** de Céron

4^{ème} et première équipe féminine : notre co-présidente Madame **LIEUDENOT Huguette** et Madame **MOREAU Maryse**, toutes les deux de Saint Léger sur Vouzance.





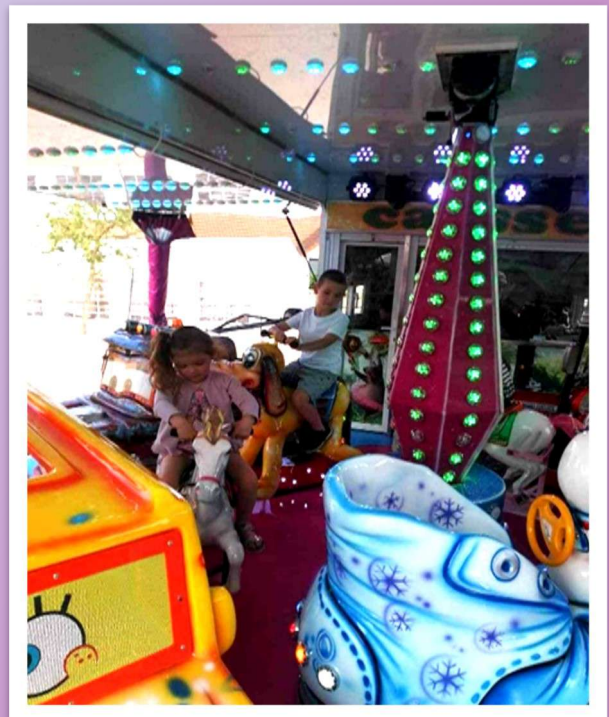
L'Après-midi enfants

Comme l'année précédente, nous avons organisé un après-midi "enfants" où chacun d'entre eux ont pu se divertir comme il le désirait.

Nous avons accueilli pas moins de 200 enfants qui ont pu profiter du manège et de la structure gonflable gratuitement.

Les mascottes Stella et Marcus étaient présentes.

Pêche à la ligne, chamboule tout, initiation au tir à l'arc, stand maquillage, etc.... étaient proposés également tout au long de l'après-midi. Une belle réussite pour cette deuxième édition.





Le marché artisanal

Pour faire suite à notre après-midi enfants, le dimanche nous avons organisé un marché artisanal et de producteur.

Une vingtaine d'exposants avaient répondu présents à notre invitation pour faire découvrir leur production et leur talent.

Le public était également au rendez-vous pour découvrir leur magnifique travail.





Le concours de pétanque et la soirée « Jambon à la broche »

Cette manifestation s'est déroulée le **samedi 8 juillet 2023** et a connu son succès habituel.

32 doublettes se sont affrontées à la pétanque durant l'après-midi et c'est plus de **350** repas qui ont pu être servis durant la soirée. Cette soirée a été animée par François Renaud.





Le loto

Notre loto a eu lieu le **dimanche 15 octobre 2023** à la salle Marcel CONTOUX.

Le bon d'achat de 150 euros chez Leclerc a été gagné par Madame **LEVITTE Josette** de Molinet.

Le bon d'achat de 100 euros chez Intermarché a été gagné par Madame **AUBRET Renée** de Saint Léger sur Vouzance.

Le bon d'achat de 75 euros chez Intermarché a été gagné par Madame **GOUBY Sandrine** de Coulanges.

La partie corse a été remportée par Madame **MARTINANT Jeannine** de Saint Léger sur Vouzance.





Remise de diplômes

Lors de notre assemblée générale du **dimanche 10 décembre 2023**, nous avons remis **11** diplômes pour les dons effectués lors des collectes de sang.

Les donateurs récompensés sont :



DA ROCHA Andréa



JACQUET Delphine



DA ROCHA Nathalie



MARTINANT Jacqueline



DUMONT Pascale



JACQUET Monique



MAINAUD René

Étaient absents le jour de la remise des diplômes:

1er Niveau : NEULAS Mathilde, DESPINASSE Manon,
MONMESSIN Laurent

3ème niveau : PETTINGER Patricia

Félicitations à eux !



Nous avons participé financièrement au **repas des ainés** avec la commune.

Nous avons participé également, en partenariat avec le club La Tendresse, la société de chasse et les Festifs, ainsi que les communes de Saint Léger sur Vouzance, Saint Didier en Donjon et Le Pin, à l'organisation de la marche « **Octobre Rose** » où nous avons géré en particulier les repas du midi. **Un grand merci** à nos cuistots, René et Alain, ainsi qu'aux membres qui ont assuré le service.

Cette manifestation a connu une réussite au-delà de nos espérances, puisque nous avons reversé la totalité du bénéfice, soit la somme de **10 000 euros**, à **ACCANTHE** (voir pages **Octobre Rose**).



Je souhaiterais terminer en remerciant tous les membres de l'amicale ainsi que nos « petits jeunes » pour leur dévouement et leur implication tout au long de cette année.

*L'amicale vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2024
et vous donne rendez-vous pour leurs prochaines festivités à venir !!*

La secrétaire de l'Amicale des Donneurs de sang



L'association Les Festif's a démarré l'année 2023 par une triste nouvelle... En effet un de ses membres les plus fidèles, et faisant partie de la génération des anciens, nous a quitté brutalement en accomplissant son plus fidèle passe-temps la chasse. **Didier MALSOT**, à côté du président sur la photo, n'est plus notre 9ème ours du Bourbonnais et ne tiendra plus notre buvette ni ne fera de sandwich. Il n'aura pas connu notre food-truck. Nous avons toutes et tous une immense pensée pour toi et toute ta famille. Merci l'ami !



L'association a organisé son traditionnel **concours de pétanque** début août. Pas moins de 44 doublettes se sont affrontées.

Nouveauté pour cette année : un Food-truck, prêté par **Jean Luc** du bar restaurant Le Pinois au Pin, nous a été mis à disposition. Ce qui a permis de prolonger la soirée en permettant, grâce à son équipement, de réaliser des burgers, américains, frites, etc... .

Elsa et Alexandre ont mis tout leur savoir-faire à notre service.

Ce matériel nous a permis de mettre en œuvre de nouvelles possibilités de manifestations. Nous n'avons utilisé que 10% du matériel, reste à découvrir le four à pizza (feu de bois), la machine à pression (bière, vin), la machine à café etc... Les idées fourmillent dans les tiroirs (toutes plus ou moins réalisables). A voir pour l'année prochaine.

Cette année, nous avons également participé à la manifestation « **Octobre Rose** ». Les associations locales et les bénévoles ont réussi leur pari grâce à l'Amicale des donneurs de sang qui ont très bien organisé cette journée. C'est dans une belle entente que nous avons pu récolter **10 000 euros** pour l'association Accanthe.

Toute l'association vous souhaite une excellente année 2024



Une année qui s'achève, une année de plus au compteur du Club "La Tendresse".

L'actualité en général relève d'un pessimiste inquiétant, mais notre réunion mensuelle du mercredi nous ressource et c'est dans une ambiance conviviale, même joyeuse, que nous partageons anniversaires, jeux, café, gâteaux, sans oublier de lever le verre de l'amitié.

Un repas pro- Noël nous réunira **le 13 décembre** et ce n'est pas sans un coin de tristesse que nous penserons à nos aînées Marie et Fernande qui nous ont quittées.

Venez nous rejoindre et nous apporter vos idées nouvelles !

Nous vous donnons rendez-vous le 31 janvier 2024

pour notre assemblée générale

Que 2024 vous conserve la santé, et nous vous disons joyeuses fêtes !

Le Bureau



Le repas des Aînés



Le 7 octobre dernier, nos aînés étaient invités à partager un bon repas, organisé conjointement par l'Amicale des donneurs de sang et la Municipalité. Ce repas est un rendez-vous incontournable de notre commune.

Nous avons la présence de **M Fabrice MARIDET**, Vice-Président du Conseil Départemental, qu'il en soit remercié.

Cette année encore, **65** convives se sont attablées pour déguster la blanquette de veau préparée par la boucherie **DERRIEN** du Donjon.

Le fromage nous a été offert par **Le Domaine des Gâchons** (un grand merci à eux !).

Les mignardises ont été préparées par la boulangerie de **Saint Léon**.

La décoration des tables a été réalisée par **Isabelle VERNUSSE** et **Chantal GEVAUDAN**. La municipalité et l'Amicale des donneurs de sang tiennent à remercier tout particulièrement cette dernière pour les roses qu'elle a confectionné au crochet.

La journée s'est poursuivie avec quelques tables de belotes avant de se retrouver autour de la soupe à l'oignon d'Isabelle.



La vie de notre école



Le thème de l'année dernière était **le théâtre**. Nous avons étudié une pièce de théâtre en classe, puis chacun a choisi son rôle. Nous avons appris nos textes, préparé les accessoires, et répété régulièrement pour améliorer le ton et la gestuelle. Et, pour finir, nous avons donné une représentation devant une soixantaine de personnes (parents, grands-parents...) à la salle des fêtes de St Léger.

Nous avons un peu le trac mais finalement, tout s'est très bien passé. Chacun de nous a donné le meilleur de lui-même et tout le monde nous a félicités. Pour clôturer la soirée, nous avons partagé le verre de l'amitié que la maîtresse avait prévu.



Notre sortie scolaire était en lien avec notre projet. Nous avons assisté à une représentation de « **la belle et la bête** » au théâtre de Moulins. Nous avons eu la chance de participer à un échange avec les comédiens, ils ont répondu à toutes nos questions ; ce qui nous a bien aidé pour notre propre représentation. Pour compléter ce moment au théâtre, nous avons visité le nouvel espace dédié à la scène du Centre National du Costume de Scène.



Pour **la kermesse**, nous avons présenté un petit spectacle sur le thème de l'école au fil du temps... Nous avons bien ri en préparant cela en classe, surtout quand certains d'entre nous devaient porter le bonnet d'âne !



Les deux dernières semaines de l'année ont été marquées par le stress... En effet, nous attendions les résultats du **challenge orthographe de la circonscription**.

Nous avons tous bien travaillé toute l'année et obtenu de très bons résultats, mais les CM2 plus particulièrement. Ils ont obtenu **100/100** à chacune des dictées du challenge et se classaient **premiers ex-aequo avec les CM2 de Deux-Chaises**.

Pour les départager, le conseiller pédagogique de l'inspection académique leur a proposé une dictée supplémentaire qu'il est venu lui-même leur faire faire. Ils ont obtenu **99,5/100**

Les CM2 de Deux-Chaises pouvaient donc remporter le trophée s'ils obtenaient 100/100... Il a fallu attendre... une semaine pour connaître le vainqueur...

Le conseiller pédagogique nous a fait la surprise de venir en personne nous annoncer le résultat (99/100 pour Deux-Chaises) et nous remettre le trophée.

Quelle joie !! Quelle fierté de tenir cette belle coupe entre nos mains !!! Elle trône désormais sur notre placard à l'école où nous pouvons continuer de l'admirer.

Elle sera remise en jeu cette année ; mais nous allons tout faire pour la conserver. Nous croisons les doigts...



Cette année, nous participons au projet « **école et cinéma** ». Nous sommes allés au cinéma à Moulins lors du festival Jean Carmet pour assister à deux courts métrages et à un atelier de light painting.

Et dernièrement, nous nous sommes rendus au cinéma à Dompierre sur Besbre où nous avons découvert le cinéma muet. Deux séances sont encore prévues, une en avril et une dernière en juillet.

En parallèle, nous travaillons sur les métiers, ce qui sera aussi notre thème pour la prochaine kermesse.

La Farandole



Association Loi 1901, agréée par la Caisse d'Allocations Familiales, le Centre Social intervient sur les 16 communes de son territoire : Avrilly, Bert, Le Bouchaud, Chassenard, Le Donjon, Lenax, Liernolles, Loddes, Luneau, Monétay sur Loire, Montaguët-en-Forez, Montcombroux les Mines, Neuilly en Donjon, Le Pin, Saint Didier en Donjon, Saint Léger sur Vouzance.

Le Centre Social La Farandole, porté par et pour les habitants de son territoire, entend permettre l'épanouissement de chacun (notamment en améliorant la vie quotidienne de tous) et favoriser la mobilisation citoyenne (notamment en faisant entendre la parole des habitants).

Il est avant tout à l'écoute des habitants et propose des réponses aux besoins et attentes. C'est pourquoi le Centre Social porte et/ou développe, par exemple :

- différents services comme **l'accueil de loisirs** pendant les vacances scolaires, le **relais petite enfance Les Coccinelles**, le **portage de repas à domicile pour les personnes âgées**.

- des **activités hebdomadaires** et/ou régulières pour tous les âges : sportives, créatives, culturelles, solidaires, de découverte, etc.

- des pôles thématiques : « **seniors et territoire** » qui propose notamment des sorties culturelles, des ateliers de prévention, etc. aux plus de 55 ans de notre territoire ; le **pôle « jeunes** » qui accompagne les adolescents dans leurs projets de loisirs, dans l'animation de la junior association, en partenariat avec le collège du Donjon ; le **pôle « famille et parentalité** » qui propose aux parents des temps conviviaux et d'échanges avec ou sans enfants; « **Femmes et territoire** » qui propose des actions pour donner une visibilité aux femmes, aborder des thématiques de société, se battre pour l'égalité homme/femme et permettre un accès à la culture.

La Farandole c'est aussi :

- **un accueil inconditionnel** : l'équipe vous accueille dans ses locaux ou lors de ses déplacements sur les communes du territoire. Selon votre problématique, l'équipe vous accompagne et vous oriente vers le service ou la personne qui pourra vous répondre.

- **un point d'appui à la vie associative locale** : qui accompagne individuellement les associations du territoire sur des questions concrètes (rédaction des statuts, demandes de subventions, etc.) et collectivement sur des actions de formation par exemple.

- **un point d'appui numérique** pour l'accompagnement individuel ou collectif à l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette, Smartphone).

Quelques projets marquants de l'année 2023 :

- **L'exposition itinérante Parlons d'elles** : Le vendredi 10 mars, le collectif « **Femmes & Territoire** » du Centre Social inaugurait l'**exposition « Parlons d'Elles** » avec la présence de Nicolas Ray, Député de l'Allier, Nadège Varin, Déléguée Départementale, Marie-France Augier, Vice-présidente de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire. Cette exposition est le fruit d'**un an de travail** de ce collectif **exclusivement féminin**, d'**échanges**, de **rencontres** avec **16 femmes habitantes des 16 communes du territoire** d'action du Centre Social : « *Avec ces portraits, nous avons souhaité mettre en lumière, donner la parole à des femmes de milieux extrêmement variés. Elles sont retraitées ou en activité, elles ont des âges différents, mais elles ont une chose en commun : elles œuvrent ou ont œuvré au quotidien avec discrétion et bon sens à leur niveau au bien commun* ».

Un exposition **itinérante** puisqu'après avoir été admirée au Centre Social durant un mois, celle-ci est partie **sur les routes du territoire** afin de parcourir les 16 communes d'origine des « **vedettes** » de ce projet.



Le séjour seniors en Ardèche : La pandémie mondiale en 2020 et l'arrêt des actions collectives avaient **mis à mal le lien social**, notamment pour les seniors. Depuis 2021, le Centre Social a **intensifié les actions** de son pôle seniors afin de **répondre aux demandes** exprimées par eux-mêmes et leur permettre de se retrouver et de **rompre l'isolement** subi. Stéphanie Berger, l'animatrice Référente Seniors du Centre Social, coordonne ces actions en lien avec la commission « Seniors et Territoire », composée de seniors bénévoles et/ou usagers.

Le projet « **A la découverte de l'Ardèche** » émane de ce groupe : un **séjour court**, de **3 jours et 2 nuits** les 6, 7 et 8 juin 2023. Deux minibus sont partis, suivis d'une voiture : **20 participants** et 2 accompagnatrices ont donc pris la route de l'Ardèche. La destination et le programme de ce séjour ont été **élaborés par les seniors** eux-mêmes : visite du site **Ardelaine**, de la **Maison de la lavande**, pause détente à **Vallon Pont d'Arc**, découverte de la **Grotte de Chauvet**, instant gourmand à la **Cité du chocolat** puis magnifique balade en **train touristique** dans les **Gorges de l'Ardèche**...

La première Journée du Livre : Le 17 juin dernier, la 1ère « **Journée du livre** » a eu lieu au Centre Social, à **l'initiative d'un habitant** du territoire, **Chris Aimé**, gérant de Micromédia au Donjon. Ce dernier est venu **solliciter le Centre Social** avec une liste initiale de quelques **auteurs locaux**, exposant son souhait d'organiser ce genre d'action sur le territoire, afin de **favoriser l'accès à la culture** aux habitants tout en mettant en lumière uniquement des auteurs/trices locaux. Laetitia Pelletier, directrice du Centre Social, a piloté ce projet au niveau logistique et a accompagné Chris dans le montage de ce dernier.

Une première réunion s'est déroulée le 14 avril, où quelques auteurs dont Gilles Belin (Bert), Paul Retif (Céron), Christian L.P Elliot (Marcigny) étaient présents pour évoquer, entre autres, leurs attentes vis-à-vis de cette journée. Au programme, des **stands**, des **lectures**, du **slam**, des **poèmes**, un **troc de livres d'occasion**, et des **ateliers** pour tous les âges... Au final, pas moins de **32 auteurs/trices** le jour J ! Et la présence de la Médiathèque « *Les pieds dans l'eau* » de Jaligny/Besbre, la Bibliothèque du Donjon, ainsi que d'autres associations locales... Un vrai succès pour cette première journée du livre où beaucoup ont répondu présents !

Diffusion du documentaire d'Edouard Bergeon, « l'amour vache » : Le samedi 23 septembre, les centres sociaux « La Farandole » du Donjon et de Jaligny/Neuilley, unissaient leurs forces pour présenter une soirée sur le « mal être paysan » avec la collaboration de l'association « Solidarité Paysans en Auvergne ». Pour parler de ce sujet, une projection du documentaire d'Edouard Bergeon « l'amour vache » était organisée. Sylvie Dahetze, dont l'histoire est relayée dans ce film avait fait le déplacement depuis le Béarn avec deux de ses fils pour apporter son témoignage et insister sur le fait qu'il faut demander de l'aide en cas de difficultés mais également sur le besoin de remettre de l'humain et de la solidarité au cœur de notre système ! Les échanges ont été nombreux, conviviaux et force est de constater que dans l'Allier ou dans le Béarn, les difficultés rencontrées se rejoignent souvent. Afin de continuer sur cette thématique agricole, précieuse pour nos territoires, deux autres soirées seront consacrées à la cohabitation dans l'espace rural, et à l'alimentation avec la « sécurité sociale alimentaire » sur l'année 2024.

La réalisation d'un diagnostic de territoire et l'écriture de notre Projet Social 2024/2027, dont les orientations principales sont les suivantes :

1) Améliorer la visibilité du Centre Social : l'objectif étant de **créer une identité visuelle propre au Centre Social** (et développer la communication sur tout le territoire), et de poursuivre la **délocalisation** et **l'itinérance des actions** (notamment à l'aide du minibus).

2) Promouvoir et soutenir le bénévolat à la fois au Centre Social et sur notre territoire d'action : c'est communiquer sur le **besoin en bénévoles**, leur proposer des **formations spécifiques** ; c'est accompagner les diverses associations du territoire, leur proposer des **actions collectives**, consolider la **vie associative locale**, être labellisé **structure Guid'asso**, etc.

3) Accompagner la création du Pôle Petite Enfance & Parentalité : en participant à la **création** et à **l'ouverture de la micro-crèche intercommunale**, en développant le **relais petite enfance** et le **lieu d'accueil enfant/parent**, en s'appropriant ce nouveau lieu tout en faisant le lien entre ce dernier et le Centre Social.

4) Accompagner les problématiques des habitants liées spécifiquement à la **ruralité** : réfléchir ensemble à comment **améliorer l'accès à la santé**, **l'alimentation**, la **culture**, la **mobilité**, etc. pour la population.

La Farandole



5) S'adapter et répondre aux **besoins et attentes des habitants** : en maintenant l'offre de **services** et les **activités**, en tenant compte des **nouveaux besoins émergents** tout en s'y adaptant, en restant en **veille active** et à **l'écoute** des évolutions du territoire et des habitants.

6) Développer le **Pôle Jeunesse** : par **l'embauche d'un second animateur jeunesse**, par le partage et l'articulation de cette mission entre les deux animateurs et par le **développement des actions à destination des jeunes** sur l'ensemble de notre territoire.

L'équipe du Centre Social est à la disposition des habitants, que ce soit pour présenter les missions et projets de l'association, écouter et recueillir vos besoins et envies, renseigner et orienter ou simplement discuter !



Pour contacter le Centre Social :

Centre Social La Farandole – 30 rue Emile Guillaumin
03130 LE DONJON

04.70.99.52.77 – cslafarandole@orange.fr

Site Internet : <http://lafarandole.centres-sociaux.fr/>

Page facebook : Centre-Social Farandole



Cette année l'association des parents d'élèves compte 16 membres.

Elle a pour but principal de récolter des fonds pour les écoles du RPI **Le Pin, Saint Léger sur Vouzance et Saint Didier en Donjon**, mais aussi d'organiser des journées pour les enfants comme par exemple : un spectacle de Noël, un après-midi avec une chasse aux œufs.

Cette année nous comptons environs 80 enfants dans le RPI.

Les bénéfices obtenus grâce aux diverses manifestations de l'année scolaire précédente sont entièrement reversés aux écoles.

Cette année, l'association a attribué un forfait de 500€ par école pour pallier au coût important des transports et a reversé 40€ par enfant, soit un total de 4700€, répartis dans les trois écoles.

Pour cette année voici nos différentes manifestations et actions envisagés :

- **vente de sapins : vendredi 8 décembre 2023 (Saint Didier en Donjon)**
- **spectacle de Noël : mardi 12 décembre 2023 (Saint Didier en Donjon)**
- **repas dansant : samedi 10 février 2024 (Le Pin)**
- **Chasse aux œufs (+ Tombola) : Samedi 6 avril 2024 (Le Pin)**
- **Concours de pétanque : Dimanche 2 juin 2024 (St Léger sur Vouzance)**
- **Kermesse : samedi 29 juin 2024 (St Didier en Donjon)**



*Buvette du concours de pétanque à Saint-Léger
le dimanche 21 mai 2023*

Le bureau de l'APE



Comme chaque année l'association a organisé deux marches à la découverte du territoire de l'ancien Donjon-Val-libre.

La première s'est déroulée sur la commune d'**Avrilly** le samedi 1er avril et a rassemblé pas moins de 60 marcheurs, malgré un temps plus que maussade.



Mais rien n'a entaché la volonté des participants d'arpenter les 3 circuits ravitaillés de 6,12, et 17 kms. A l'arrivée, **Solène CARIGNANT**, maire de la commune et son adjoint, ont offert le verre de l'amitié aux courageux marcheurs. La soirée s'est poursuivie avec un repas proposé par l'association et réalisé par la boucherie **XAVIER** du Donjon, qui a régalé quelques 75 convives.

La seconde édition dite « marche d'automne » s'est déroulée le samedi 7 octobre sur la commune du **Pin**. Cette fois c'est sous un soleil radieux que 62 marcheurs se sont élancés sur les chemins de la commune avec au choix 3 circuits de 7,6 - 12,8 et 17 kms avec bien sûr un ravitaillement pour chacun. **Alain DECERLE** et son conseil ont servi le traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité, avant que les 56 convives ne prennent part au repas également proposé par l'association et réalisé une fois de plus par la boucherie **XAVIER** du Donjon.

L'association remercie tous ses bénévoles, ses participants et les communes qui nous permettent de créer deux fois par an du lien sur le territoire, en arpentant les chemins en toute quiétude et sans prétention.

En 2024 « Vouzance et Loire » sera présente sur les communes de Neuilly-en-Donjon en Avril et au Donjon en octobre.

Agnès DENIZOT
Présidente de l'association





Mickael OPACIC a fait l'acquisition de la maison au **217 Rue du Quart**. Il arrive du Blanc-Mesnil (93). Il souhaitait s'éloigner de la région parisienne et être plus proche de la mer et de la montagne. Etant carrossier-peintre, il pense pouvoir trouver, à terme, un emploi dans ce secteur à proximité.



José BRAZIELLA DE MATOS, boucher, et **Bruno FOXONET**, fonctionnaire, ont emménagé au **151 Rue du Centre**. Ils donnent une nouvelle jeunesse à cette maison. Ils ont été attirés par le charme et le potentiel de la maison ainsi que par l'opportunité de pouvoir vivre dans un village calme et reposant.



Deborah JEREMIAS, **Anthony BOURSON** et leurs 2 garçons, Jules et Mathéo, viennent de Luneau. Ils recherchaient une maison avec du terrain. **Anthony**, qui est mécanicien agricole, est venu dépanner la famille **JAY**. Au détour d'une discussion, ils ont appris qu'une maison était à vendre à **La Croix des Tournus**, au **186 chemin du Pont des Lions**. Ils l'achètent en mars et déménagent en septembre. Leurs 2 garçons sont scolarisés au RPI.



Claudine VITURAT et **Mickaël FRONTIERE** ont fait construire leur maison à côté du cimetière au **231 Rue de l'Ecole**. Le couple habitait à St Agnan. Après avoir regardé plusieurs terrains sur plusieurs communes environnantes, le prix attractif et la situation géographique par rapport à leurs travaux les ont amenés dans notre village. **Claudine** est factrice à Le Donjon, **Mickaël** travaille à Gueugnon.

Le concours des potagers



Après 3 années sans concours intercommunal des potagers, cette année, 16 adultes et 1 enfant des 3 communes (Molinet, Chassenard et Saint-Léger) ont présenté au jury de magnifiques jardins malgré la sécheresse.

Le vendredi 29 Septembre, tous les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente de Molinet pour recevoir leur présent en récompense du travail fourni.

Chacun a apporté ses trois plus grosses courgettes pour obtenir le cadeau bonus qui revient à **Pierre LAUVERNIER** de Chassenard, avec un poids de **15,045 Kg** les 3.

Alessio, un jeune Molinetois, était le seul enfant à concourir, nous espérons que l'année prochaine d'autres jeunes jardiniers se joindront à lui.



Les maisons fleuries



Le 3 Août 2023, la commission municipale recevait les représentants de Chassenard (Maxime LEVITE), Molinet (Jean-Paul FOURNAL), Luneau (Franck TAIN), Saint Didier en Donjon (Jérôme LASSOT), complétée par les professionnels (Laura BERLE et Thierry LEMAIRE) qui forment le jury pour départager les participant(e)s à ce concours annuel des maisons fleuries.

Nous regrettons le faible taux de participation de cette année, mais nous comprenons bien que la chaleur et les restrictions d'arrosage n'ont pas encouragé au fleurissement.

La municipalité remercie tous les participants et leur donne rendez-vous pour la remise des prix lors de la cérémonie des vœux **le 12 Janvier 2024**.

Voici le classement de ce concours 2023:

1er : THEVENOUX Alain

2ème : VERNUSSE Robert

3ème: BERNARD-MOTTE Virginie

4ème : PAILLOUX Catherine



Baptême républicain et mariage



Le baptême civil, appelé aussi parrainage républicain, est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Il est un moyen de célébrer la venue au monde d'un enfant sans connotation religieuse.

Le samedi 5 Juillet 2023 a eu lieu en mairie de Saint Léger sur Vouzance le baptême républicain d'**Austin MINGOT**, fils de Mme **Marion SAVRE** et de M **Damien MINGOT**, domiciliés **161 Chemin de l'Etang des Tournus**.



Le samedi 20 Mai 2023 s'est déroulée en salle du Conseil Municipal l'union de **Sophie Emilienne COURAULT**, conseillère municipale très investie, et **Enzo Jonathan DOS SANTOS**, domiciliés au **102 Chemin des Ténons**, accompagnés de leurs témoins et de leurs deux enfants, **Maé** et **Joy**.



J'ai eu le plaisir d'être accompagné par mes deux adjointes, **Sandrine** et **Isabelle**, mais également pour ces deux cérémonies par **Nelly**.

Terrain de tennis et montgolfière



Le terrain de tennis à AVRILLY

Tout juste rénové, le terrain de tennis d'Avrilly est accessible aux habitants des communes voisines. Si vous voulez taper de la balle, voici les principales infos à connaître :

Tarifs de l'abonnement annuel :

- 15€ par an pour les habitants d'Avrilly
- 25€ par an pour les habitants des autres communes

Lors du paiement, qui se fait à la mairie d'Avrilly par chèque ou espèces (où je vous recevrais avec plaisir), une clé vous sera donnée pour accéder au terrain de tennis quand vous le souhaitez. Les années suivantes, il suffira juste de venir en mairie régler l'abonnement en début d'année.

Un système de réservation en ligne du court de tennis à été mis en place, il suffit de se rendre sur le site :

<https://ballejaune.com/club/tennisavrilly03>

Cela évitera de se retrouver tous en même temps sur le court !



Terrain de décollage à Saint-Léger-sur-Vouzance

Le terrain du stade a été officiellement homologué comme terrain de décollage pour la montgolfière de DIGOIN MONTGOLFIERE. Ne soyez pas surpris si vous apercevez un gros ballon au-dessus de vous !

- Quelques tarifs :
- 1 personne : 220€
 - 2 personnes : 420€
 - 4 personnes : 780€

Retrouvez toutes les informations sur :
www.digoinmontgolfiere.fr





ETAT CIVIL 1923

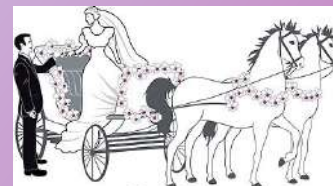
Naissances :

GEVAUDAN Marie Jeanne	5 février
DUMONT Pierre	7 février
LEGUT Jeanne	2 avril
CHAVIGNON Georgette	2 avril
GOYARD Jeanne Marie	9 avril
RABOUTOT Claude	7 juin
JAY Denis	2 septembre
LAFORET Jean François	10 septembre



Mariages :

Claudius CUISSINAT et Marie PETIOT	3 février
Fernand GILLES et Marie Antoinette LALLIAS	10 février
Michel Isidore GARNIER et Jeanne SALMIN	2 juin
Claude LARUE et Jeanne Marie JEUNET	16 juin
Joseph RAYMOND et Marie CONTOUX	25 août
François FONGARNAND et Sébastienne BALLY	1er septembre
Pierre GOUTHERAUD et Antoinette PAQUERIAUD	22 septembre



Décès :

SAULNIER Marie Denis	4 mars
CABAMUS Pierre	3 juin
BELOT Catherine	25 juin
LAGROST Jean François	24 novembre



ETAT CIVIL 2023

Naissance :

Giliane CLAVIER

Le 05/01/2023



Baptême républicain :

Austin MINGOT

Le 05/07/2023

Transcriptions de décès :

29/12/2022 : M Roland Paul Jean **CORTIER** à Lapalisse transcrit le 09/01/2023

03/05/2023 : M Claude Julien **NOUILLES** à Paray-le-Monial transcrit le 11/05/2023

25/07/2023 : Mme Fernande Jeannine **BUSSEROLLES** née **CANTAT** transcrit le 11/09/2023

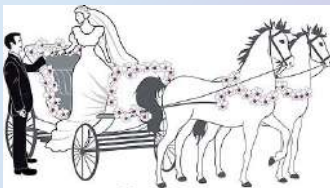
Mariages :

Enzo Jonathan **DOS SANTOS** et Sophie Emilienne **COURAULT**

le 20/05/2023

Rémy Didier François **NEULAS** et Noémie Micheline Nicole **CAGNIANT**

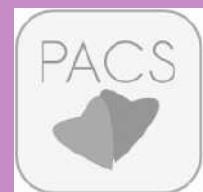
le 27/05/2023



Pacs :

Benoit **RONDEPIERRE** et Manon Marie Monique **DESPINASSE**

le 27/03/2023





Au début de l'année, la liste électorale est remise à jour.

Le conseil s'est rassemblé en 4 sessions ordinaires et 2 sessions extraordinaires.

Ils étaient en moyenne 9 présents. A chaque séance, la liste des indigents (personnes qui ont le droit à l'assistance médicale gratuite) est réétudiée.

La première s'est tenue en février. Le Conseil décide d'apporter une allocation de 100 francs, partagée également entre les 10 Indigents.

Suite à un texte passé au niveau national, la décision est prise d'allouer la somme de 300 francs à l'instituteur lorsqu'il ne bénéficie pas du logement.

Une subvention est votée pour aider l'étude pour envisager l'électrification.

Il est décidé d'avoir affaire en justice pour que le chemin des Ayances devienne communal et puisse être borné régulièrement. Le Conseil vote une provision de 500 francs pour ce faire.

Il adopte une subvention de 50 francs pris sur les fonds libres afin de venir en aide et participer à l'érection du monument aux morts.

Le 27 mai, le compte de gestion et d'administration de 1922 sont approuvés. L'imposition pour 1924 est reconsidérée. Il a été demandé la création d'une agence postale au bourg de la commune.

En août, il a été demandé l'ouverture de 3 postes ou ateliers de distillation des marcs. Le Conseil a voté un crédit de 72 francs pour participer au montant demandé par la chambre de commerce de Moulins pour l'installation d'un deuxième circuit téléphonique.

Puis en fin d'année, ils décident de faire un emprunt de 8 451,60 francs remboursable en 20 ans pour la construction du deuxième lot du chemin IC n°67.



ERRE : Elu Rural Relais de l'Egalité communal

Dans la droite ligne des travaux du Congrès AMRF 2021 sur le thème « La Femme, la Commune, la République », l'Association des Maires Ruraux de France entend poursuivre son action, en favorisant l'accès aux droits, la prévention et la lutte contre toutes inégalités/violences faites aux femmes et l'insertion économique en milieu rural.

Nous, élu(e)s ruraux connaissons la situation locale, et parfois l'histoire des familles. Nous sommes donc à même de capter certains signaux faibles et d'intervenir utilement dans des situations de violences.

Pour réduire le nombre de féminicides et lutter contre les violences intrafamiliales, l'AMRF a répondu à un appel à manifestation d'intérêt interministériel visant à mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes et de la lutte contre toutes les violences et les inégalités.

La réponse à cet AMI est principalement de créer des Elu(e)s ruraux Relais de l'Egalité, qui doivent :

- Être clairement identifié(e)s et joignables, faciliter la parole des victimes en gendarmerie ou en mairie pour déposer plainte, les informer et les accompagner vers les ressources adaptées avec le carnet d'adresse des partenaires sociaux.
- Accompagner tout projet d'action citoyenne, économique, associative..., Ils vont animer le réseau en lien avec un écosystème d'acteurs locaux et nationaux de lutte contre les violences intrafamiliales (des mots compliqués pour dire que vous allez, avec d'autres, participer à la lutte contre les violences intrafamiliales dans notre département).

A ce jour, plus de 800 référents communaux ont été nommés dans les conseils municipaux et 41 référents départementaux animent le réseau départemental en lien avec l'AMR. Concernant notre commune, **nous sommes deux ERRE (Sandrine CANOT et Gilles MARTINANT).**

Des aménagements seront mis en place en début d'année, adresse mail, boîte aux lettres, lieu d'accueil discret. En attendant vous pouvez vous adresser à la mairie qui nous transmettra vos messages, vous pouvez aussi vous adresser aux ERRE d'autres communes, n'hésitez pas à nous contacter même pour de simples renseignements.

Vous trouverez ci-dessous différentes informations dont un **violentomètre**, des numéros d'urgences, des adresses mail, différents documents explicatifs. Vous retrouverez tous ces documents à disposition à la mairie.



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
Respecter les obligations des permis et leur validité	Accéder aux services, soins et la justice	Accompagner en loi	Etre conforté quand tu te sens épuisé	Se réconcilier avec son passé pour continuer à avancer	Te faire du bien-être et travailler de façon productive	Relancer les relations et les projets	Se motiver de toi ou du public	Etre écouté et proposer ses propositions	Te motiver	Contrôler les services, outils, matériel	Faciliter les liens, outils, outils	Faciliter pour que tu te sentes que quelque chose	Prendre de la confiance et de la confiance	Travailler à respecter des liens parents	Prendre de la confiance des liens parents	Prendre de la confiance des liens parents	Prendre de la confiance des liens parents	Prendre de la confiance des liens parents	Prendre de la confiance des liens parents	Prendre de la confiance des liens parents	Prendre de la confiance des liens parents	Prendre de la confiance des liens parents	Prendre de la confiance des liens parents	Prendre de la confiance des liens parents
PROFITE Ta relation est saine quand il...				VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...								PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...												

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

BESOIN D'AIDE ? APPELEZ LE **3919**

Le Tchat de l'Enfance (toutes les langues)



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Retrouvez les actualités de
la commune de
Saint-Léger-sur-Vouzance
sur l'application
INTRAMUROS

Cliquez sur l'icône de téléchargement de
votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de
recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

*Sélectionnez ensuite votre commune et
navigatez dans les différents onglets.*

*Découvrez les événements, les actualités,
les lieux à visiter et les services mairie de
votre commune et des alentours. Recevez
les infos importantes par notification.*



Téléchargement gratuit





UN JOURNAL ÉLECTRONIQUE D'INFORMATION À SAINT-LÉGER-SUR-VOUZANCE

Le département de l'Allier offre aux communes qui le souhaitent la mise en place d'un journal électronique d'informations. Ce grand panneau conjuguera « informations communales » et « informations départementales ». Le département assumera le coût d'acquisition et les frais d'entretien. Seuls les frais de raccordement et les frais d'électricité seront à la charge de la commune.

Voici ci-contre l'aperçu de la réalisation :

Les élus ont validé le projet et la convention par délibération.

Le raccordement électrique a été estimé à 120,02€ HT, soit 144,02€ TTC (devis de l'entreprise DIELEC de Chassenard). Récupération de l'ancien raccordement du distributeur de pains).

Les travaux sont prévus entre décembre 2023 et janvier 2024.



UNE CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS GRATUITS ORGANISÉE À SAINT-LÉGER-SUR-VOUZANCE PAR LE SICTOM-SUD-ALLIER



La loi demande aux collectivités d'être en mesure d'apporter des solutions aux particuliers pour évacuer leurs biodéchets, et ce à compter de 2024.

Les élus du SICTOM ont donc décidé de mettre à disposition gratuitement des composteurs à tous les usagers qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Une distribution a été organisée à Saint-Léger les 13 et 14 juin 2023. Chaque usager a suivi une petite formation dispensée par l'équipe des ambassadeurs du tri.

CYBER RÉFLEXES

Se protéger sur Internet

2 LES MISES À JOUR DE TES APPAREILS SANS TARDER TU FERAS

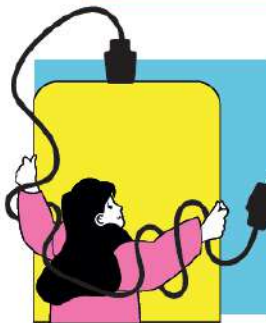


Les failles de sécurité de tes logiciels, applications et matériels sont comme des portes laissées ouvertes pour les pirates. Ils peuvent les utiliser pour accéder à tes données personnelles ou les voler.

BONNES PRATIQUES

- Faire les mises à jour des logiciels, applications et appareils, dès qu'elles te sont proposées pour corriger leurs failles de sécurité.
- Activer les options de mises à jour automatiques chaque fois que c'est possible.

4 EN LIEU SÛR, UNE COPIE DE TES DONNÉES TU CONSERVERAS



Copier tes données, c'est les sauvegarder pour éviter de les perdre en cas de piratage, de vol, de panne ou de casse de tes appareils.

BONNE PRATIQUE

- Penser à faire régulièrement des sauvegardes de tes données sur un autre support (clé USB, disque externe, cloud...) pour pouvoir les retrouver en cas de problème.

6 LES CONTENUS PIRATÉS OU NON OFFICIELS TU ÉVITERAS



Des virus qui peuvent pirater tes appareils ou tes comptes sont souvent présents dans les logiciels ou jeux piratés, les extensions de triche de jeux vidéo, les sites de streaming illégaux...

BONNES PRATIQUES

- Ne pas télécharger des contenus illégaux ni des solutions non officielles.
- Installer uniquement des applications depuis les sites ou magasins officiels des éditeurs.

1 DES MOTS DE PASSE SOLIDES ET DIFFÉRENTS POUR CHAQUE COMPTE TU CHOISIRAS



Un mot de passe c'est comme une clé propre à chaque porte, elle te protège de l'intrusion. Si tu te fais voler un mot de passe que tu utilises pour différents sites web ou applications, ils pourront tous être piratés !

BONNES PRATIQUES

- Utiliser des mots de passe suffisamment longs, complexes et surtout différents pour chaque compte.
- Les garder secrets et privilégier un gestionnaire de mots de passe sécurisé pour les conserver.

3 EN LIGNE, LE MOINS POSSIBLE SUR TON IDENTITÉ TU DIRAS



Publier et partager tes données personnelles sur Internet (nom, prénom, adresse mail, photos, vidéos, vocaux...) peut les exposer à une utilisation malveillante.

BONNES PRATIQUES

- Éviter de divulguer tes données personnelles et celles de tes connaissances.
- Vérifier les paramètres de confidentialité de tes comptes pour définir ce qui peut être visible par les autres.

5 DES MESSAGES INATTENDUS ET ALARMANTS TOUJOURS TU TE MÉFIERAS



L'hameçonnage ou *phishing*, ce sont des messages (courriels, SMS, réseaux sociaux) ou appels d'escrocs qui se font passer pour un organisme familier (banque, administration...). Ces arnaques visent à te voler des informations personnelles et bancaires, te faire télécharger un virus ou directement t'escroquer.

BONNES PRATIQUES

- Toujours te méfier et ne pas te précipiter pour cliquer ou répondre.
- Vérifier toujours l'information par toi-même, en te connectant à ton compte sur le service concerné.

La Mairie : 04 70 55 61 79

Horaires d'ouvertures

Lundi : 9h à 12h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h – 14h à 18h

Secrétaire de mairie : Nelly JACQUES

Mail : mairie-saint-leger-sur-vouzance@wanadoo.fr

Site internet : www.st-leger-sur-vouzance.interco-abl.fr



La Bibliothèque :



Mmes LASSOT Marie-Thérèse, VERNUSSE Isabelle, LIEUDENOT Huguette et LECHERE Stéphanie sont bénévoles pour vous accueillir et vous conseiller **tous les samedis de 11h à 12h** à la bibliothèque, située à côté de la mairie.

L'inscription est gratuite et ouverte à tous les habitants de la commune.

Les livres sont régulièrement renouvelés par la bibliothèque départementale de l'Allier. N'hésitez pas à leur soumettre vos souhaits et vos préférences.

Les élus :

RAJAUD Michel	Maire	06 72 24 17 78
CANOT Sandrine	1° Adjointe	06 26 51 42 23
VERNUSSE Isabelle	2° Adjointe	06 30 49 13 07



Les numéros utiles :

SALLE POLYVALENTE	04 70 55 61 06
ECOLE PRIMAIRE	04 70 55 62 69
COLLEGE – LE DONJON	04 70 99 50 71
Communauté de communes ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE	04 70 45 00 99
Maison des Services au Public MSAP Le Donjon	04 70 99 69 89
Violences femmes infos	3919
PRETRE : Père CHANTELOT, Dompierre-sur-Besbre	04 70 34 51 76
DECHETTERIE Les Bernards – LE DONJON	06 82 18 81 51



LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITE
DE JOYEUSES FÊTES

